L'OBSERVATOIRE COMPÉTENCES INDUSTRIES

Octobre 2026

Bilan et évolution de l'alternance dans l'interindustrie

L'apprentissage dans l'industrie en 10 chiffres

Synthèse

Dans le cadre de ses missions, OPCO 2i finance l'apprentissage et la professionnalisation des entreprises de l'industrie, et collecte à ce titre de nombreuses données nécessaire au pilotage de son activité. À partir de l'exploitation de ces données et du croisement avec d'autres informations issues de ses travaux, l'Observatoire Compétences Industries apporte un éclairage de nature décisionnelle sur les pratiques de l'alternance : profil des alternants, caractéristiques des entreprises d'accueil, certifications visées, CFA et organismes de formation mobilisés, insertion des alternants.

Cette étude, réalisée chaque année depuis 2023, analyse les pratiques de l'alternance sur la base d'indicateurs communs à l'échelle de l'interindustrie et de chacune des branches professionnelles du périmètre d'OPCO 2i. Ces indicateurs répondent à des interrogations réparties entre plusieurs thématiques en distinguant à chaque fois les contrats d'apprentissage et de professionnalisation.

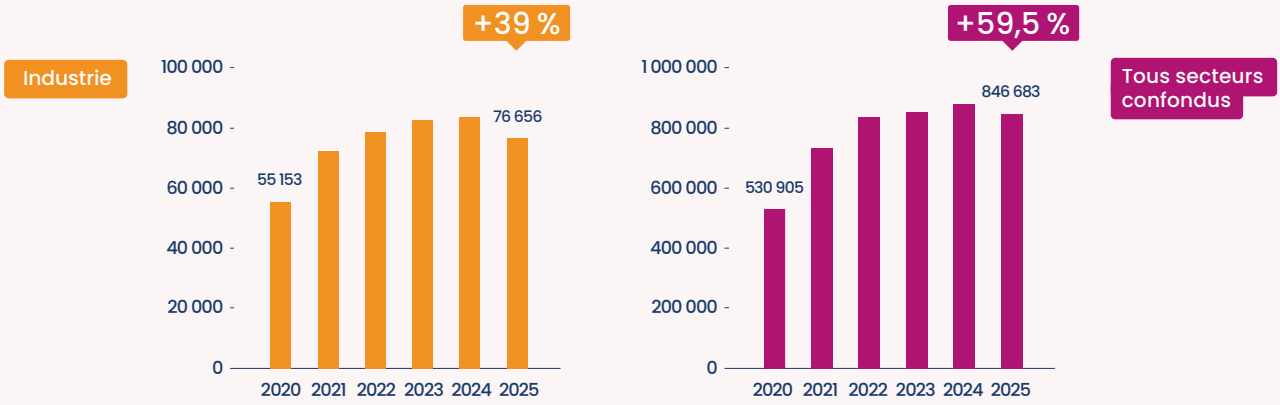
Cette synthèse de l'étude s'attache à brosser un portrait de l'alternance dans l'industrie à travers une sélection de 10 chiffres clés comparés aux autres secteurs ou remis dans leur contexte.

1 >> Nouveaux contrats signés : +39 % en 5 ans (mais -8,1 % sur un an)

En 2025, le nombre de nouveaux contrats d'apprentissage signés dans les entreprises industrielles était supérieur de 39 % à celui de 2020. Un an plus tôt, en 2024, la progression sur 4 ans dépassait les 50 %. Mais, pour la première fois depuis 2020, le nombre de nouveaux apprentis a diminué (-8,1 %) entre 2024 et 2025.

Les mêmes tendances sont à l'œuvre pour l'ensemble de l'économie française. La progression sur 5 ans a cependant été plus marquée. Tous secteurs confondus, les contrats d'apprentissage ont bondi de +59,5 % entre 2020 et 2025, la décrue de 2025 n'ayant été que de -3,7 %.

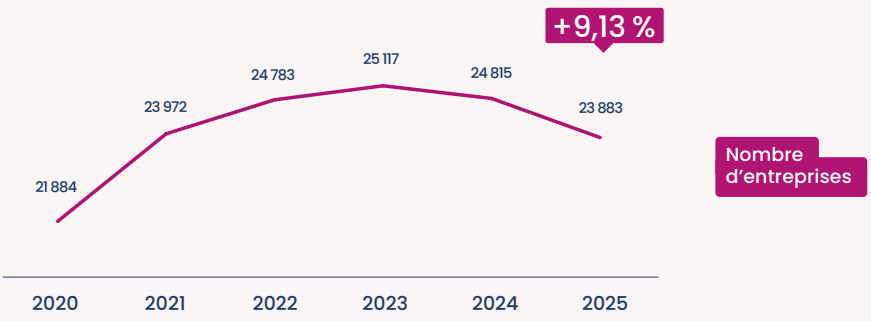
Évolution du nombre de nouveaux apprentis



2 >> Plus d'une entreprise industrielle sur 4 accueille un alternant

En 2025, 27 % des entreprises industrielles employaient un alternant, et 21 % d'entre elles avaient signé un nouveau contrat dans l'année. Entre 2020 et 2024, la progression du nombre d'entreprises employant des alternants était de +13,4 % dans l'industrie contre +38 % tous secteurs confondus. En effet, le recours à l'alternance dans l'industrie était déjà très développé auparavant. Selon une publication de 2024 de la Dares, l'industrie manufacturière (au sens Insee, c'est-à-dire avec l'industrie agroalimentaire) était le secteur d'activité où l'apprentissage est le plus répandu. 31 % des entreprises y avaient eu recours. Devant les secteurs Information et communication (29 %) et Commerce et réparation (22 %).

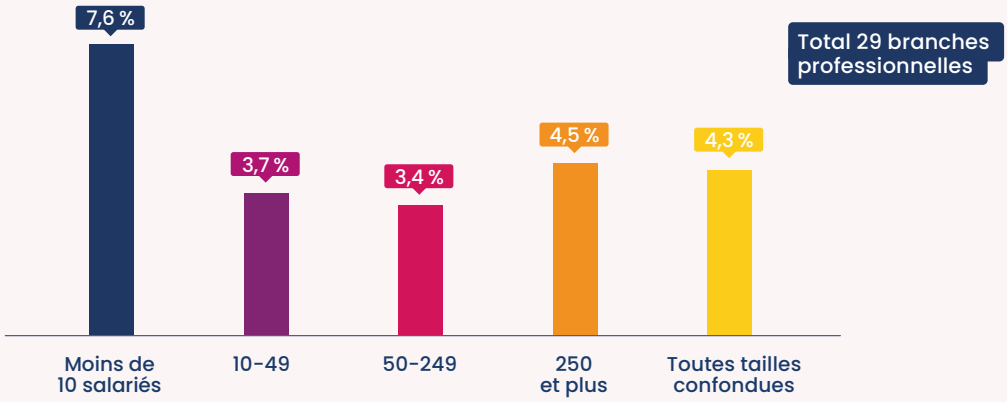
Entreprises accueillant au moins un alternant



3 >> Entreprises de moins de 10 salariés : 7,6 % des effectifs sont des alternants

Dans l'industrie, en 2025, 56 % des nouveaux contrats d'alternance ont été signés dans des entreprises de plus de 250 salariés. Les TPE de moins de 10 salariés n'accueillent que 12 % des alternants de l'industrie. Un taux très inférieur à ce qu'on trouve dans les autres secteurs. En effet, 44 % des contrats débutés en 2025, tous secteurs confondus, ont été recensés chez les entreprises de moins de 10 salariés. Pourtant, on aurait tort de penser que les petites entreprises de l'industrie boudent le dispositif. Au contraire, les alternants y pèsent 7,6 % des effectifs contre 4,3 % pour l'ensemble des entreprises de l'industrie.

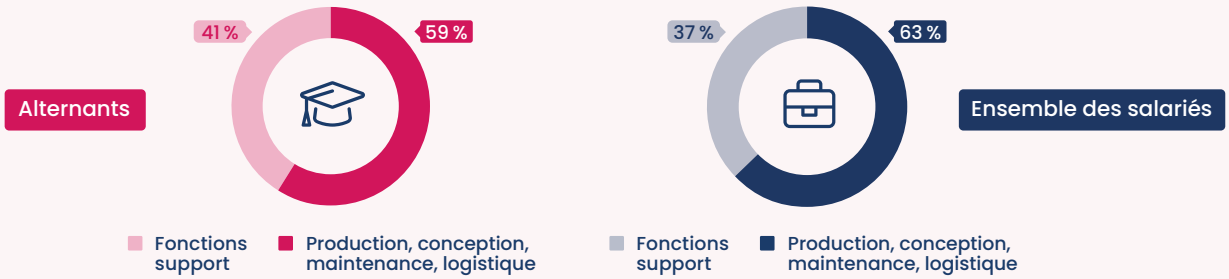
La part des alternants dans les effectifs des TPE plus forte qu'ailleurs



4 >> 59 % des alternants suivent des formations en « Production, conception, maintenance, logistique »

Après avoir baissé à 52 %, la part des apprentis de l'industrie visant une certification des domaines « Production, conception, maintenance, logistique » est repassée à 56 % en 2025, retrouvant son niveau de 2020. Ce taux est donc stable sur 5 ans. Si l'on considère la totalité des alternants (en incluant les contrats de professionnalisation), les fonctions « Production, conception, maintenance, logistique » atteignent les 59 %. Un taux légèrement inférieur à la part de ces familles de métiers dans les effectifs totaux de l'industrie. En effet, celles-ci occupent 63 % des salariés de l'industrie.

La part des fonctions « Production, conception, maintenance, logistique » dans l'alternance

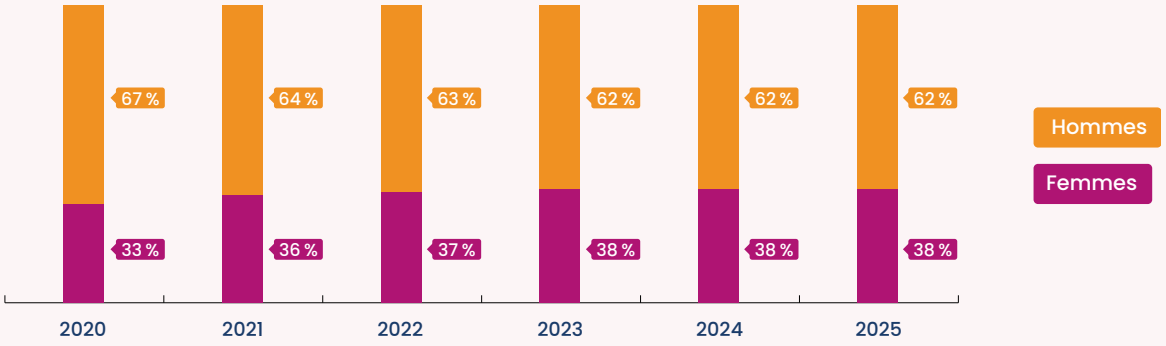


5 >> 38 % des nouveaux apprentis sont des apprentiEs

Dans un contexte de progression du nombre d'apprentis, la part des femmes a fortement augmenté passant de 33 à 38 %. Soit plus que dans l'emploi industriel total (31%). L'analyse détaillée montre la persistance de certaines répartitions genrées. Les formations les plus suivies par les femmes conduisent à des fonctions support (gestion, négociation, marketing, compta, RH) et à certaines activités de production (maroquinerie et métiers d'art, santé et médicament).

Toutefois, sur les trois formations les plus prisées des alternants, deux donnent à voir une progression de la part des femmes. En BTS électrotechnique, leur part passe de 3,3 % à 4,5 % sur 5 ans ; en Bac Pro Technicien en chaudronnerie industrielle elle passe de 3,3 % à 4,9 %. Ces chiffres très modestes laissent entrevoir une tendance positive mais montrent également le chemin restant à parcourir.

La part des femmes parmi les apprentis de l'industrie



6 >> 21,7 ans : les apprentis de l'industrie sont plus âgés

L'âge moyen des apprentis de l'industrie se situe à 21,7 ans en 2025. Un chiffre en très légère augmentation par rapport à celui de 2020 (21,5 ans). Tous secteurs confondus, la moyenne d'âge des apprentis s'établit à 20,5 ans. L'écart d'âge entre les apprentis de l'industrie et l'ensemble des apprentis s'élève à 1,2 ans. Une différence à rapprocher des niveaux de diplômes visés et, peut-être, des restrictions à l'emploi de salariés de moins de 18 ans dans certaines activités.

L'âge des apprentis dans l'industrie et tous secteurs confondus



Âge moyen
apprentis industrie
21,7 ans



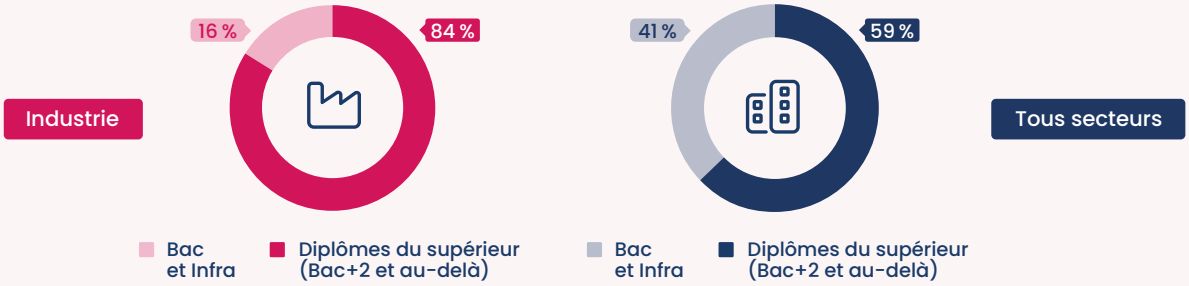
Âge moyen
ensemble des apprentis
20,5 ans

7 >> 44 % des apprentis de l'industrie visent un niveau Bac+5 et au-delà

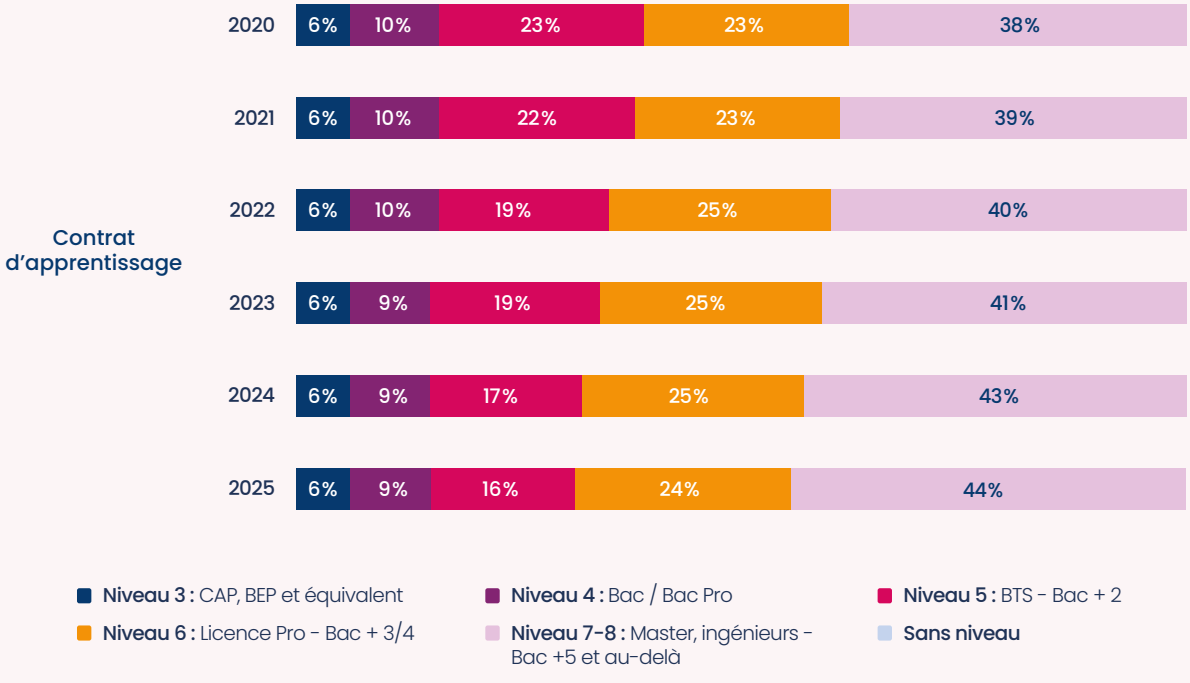
Le niveau des certifications visées par les apprentis a évolué assez nettement entre 2020 et 2025. Désormais, 44 % des apprentis préparent une certification de niveau Bac+5 et au-delà contre 38 % en 2020. Dans le même temps, la part des diplômes de niveau 5 (Bac+2), c'est-à-dire les niveaux techniciens supérieurs, s'est contractée, passant de 23 % en 2020 à 16 %.

Cette évolution a accentué une tendance déjà marquée : les apprentis de l'industrie visent des certifications plus élevées que l'ensemble des apprentis. En effet, tous secteurs confondus, 41 % des apprentis visent une certification de niveau 3 ou 4 (Bac et infra). Dans l'industrie, ils ne sont que 16 %.

La part des diplômes du supérieur dans l'industrie



Les niveaux de certification visés par les apprentis

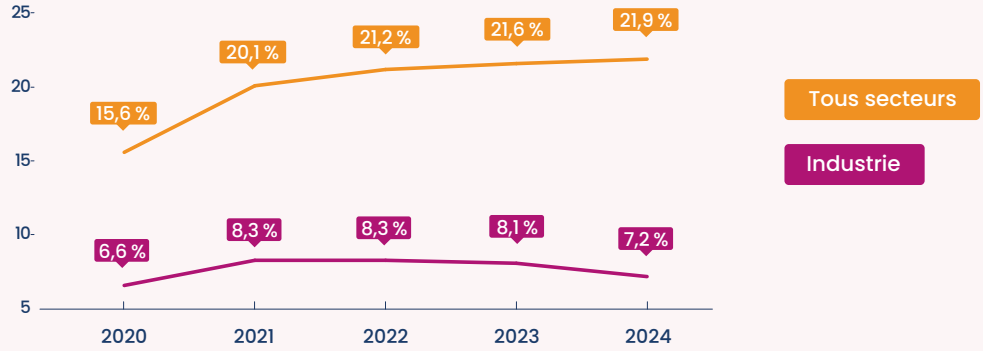


8 >> Un taux de rupture à 7,2 % bien plus faible que dans les autres secteurs

Le taux de ruptures brutes enregistrées au cours des premiers 9 mois des contrats d'apprentissage signés dans l'industrie s'élève à 7,2 % en 2024 contre 6,6 % en 2020.

Il est nettement inférieur au taux constaté parmi les contrats d'apprentissage tous secteurs confondus. Celui-ci s'établit à 21,9 % en 2024 contre 15,6 % en 2020. Ce taux est un des rares indicateurs qualitatifs qui permet d'évaluer la qualité d'orientation, ou d'accompagnement au sein des entreprises. À noter que, dans l'industrie, la part des contrats rompus est encore plus faible (4,6 %) chez les entreprises de 250 salariés et plus, tandis qu'elle ressort à 15,1 % chez les TPE de moins de 10 salariés.

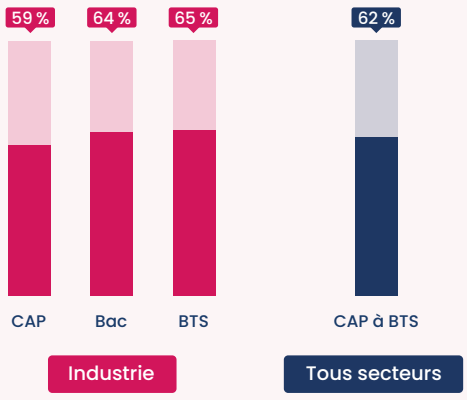
Les taux de rupture à 9 mois dans l'industrie et tous secteurs confondus



9 >> 65 % des apprentis titulaires d'un BTS sont en emploi six mois après la fin de leurs études

Les taux d'emploi à 6 mois se situent dans l'industrie à 59 % pour les niveaux CAP et inférieurs au Bac, à 64 % pour les niveaux Bac et à 65 % pour les niveaux BTS. Tous secteurs confondus, l'insertion dans l'emploi six mois après la fin des études, évaluée par Inser'Jeunes, s'élève à 62 %. Ce taux ne prend en compte que les étudiants qui sont sur le marché de l'emploi, 39 % des apprentis du CAP au BTS poursuivant leurs études après obtention de leur diplôme. Globalement, les spécialités relevant de la production présentent un meilleur taux d'emploi (65 % contre 60 % selon Inser'Jeunes).

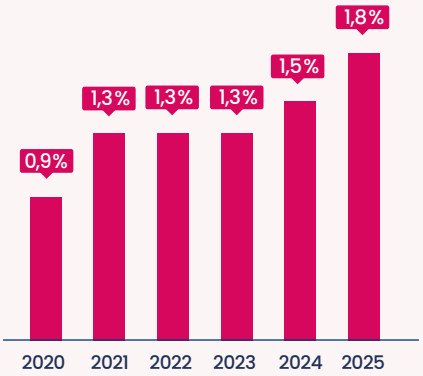
Taux d'insertion dans l'emploi des apprentis à 6 mois



10 >> Apprentis en situation de handicap : 1,8 % en 2025 contre 0,9 % en 2020

La part des apprentis en situation de handicap a progressé sans discontinuer en 5 ans pour atteindre 1,8 %. Un taux légèrement inférieur à celui constaté sur l'ensemble des contrats d'apprentissage tous secteurs confondus : 2,2 %. Si l'industrie présente des chiffres comparables aux autres secteurs pour les entreprises de moins de 50 salariés (autour de 2,2 %), ce n'est plus le cas pour les entreprises de plus de 50 salariés. Dans les entreprises industrielles de 250 salariés et plus, la part des alternants en situation de handicap s'élève à 1,7 % tandis qu'elle atteint 2,4 % tous secteurs confondus.

La progression du nombre d'apprentis en situation de handicap



Retrouvez l'étude complète sur
observatoire-competences-industries.fr